

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
de Saint-Fuscien du 3 février 2010**

**Présents :**

|                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| Monsieur Dominique de THÉZY  | Monsieur Christian LUSSON    |
| Monsieur Alain BACRO         | Madame Corinne BELVALETTE    |
| Madame Beatrice HÉNIN        | Monsieur Henry-Paul FIN      |
| Madame Aline CHOQUET         | Monsieur Stéphane CALLIES    |
| Monsieur Jacky VANBELLE      | Madame Marie-Alix LEFEBVRE   |
| Monsieur Jacques PINTE       | Madame Christelle SURGET     |
| Monsieur Jean-Claude PINCHON | Madame Claudette JOLY-COTREL |

**Excusées :**

Madame Catherine LECLERCQ donne pouvoir à Monsieur Dominique de THÉZY

- Monsieur le maire ouvre la séance et passe à l'examen de l'ordre du jour.

- Monsieur LUSSON est nommé secrétaire de séance

1°) Le compte-rendu du conseil municipal du 16 décembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

2°) Approbation de la convention de servitude pour traverser le 2 rue d'Amiens vers la parcelle LOTGESTIMM désormais baptisée « *Résidence de l'Abbaye* » (démolition, voirie et VRD aux frais de LOTGESTIMM). De plus LOTGESTIMM cède 1598 m<sup>2</sup> et les dépendances qui s'y rattachent entre la résidence de l'Abbaye et la Rue de CAGNY en parallèle avec le terrain actuellement occupé par la mairie. Voté à l'unanimité.

3°) Résidence de l'Abbaye : Reprise des voiries et des espace communs, une fois construites, les voiries seront reprises par le domaine communal. Voté à l'unanimité.

4°) Convention Amiens –Métropole de mise à disposition.  
La mise à disposition de Madame MANIER, 20 heures par mois à titre gracieux auprès de la Métropole. Approuvé à l'unanimité.

5°) Débat d'Orientations budgétaire

- 8.1 Aménagement du centre bourg
- 8.2 Parc urbain
- 8.3 Centre Technique Municipal
- 8.4 Panneau électronique
- 8.5 Fonds de concours sur centre d'Art

Le Compte Administratif 2009 fait apparaître que malgré la hausse des impôts locaux décidée en 2009, la capacité d'autofinancement de la Commune est quasiment nulle.

Cela implique une gestion encore plus rigoureuse des dépenses de fonctionnement en 2010. Cependant une réserve de crédits d'investissement de 640 000 € environ est disponible. Compte tenu du faible endettement de la Commune, la capacité d'investissement de la Commune est évalué à 1 200 000 €.

Les projets d'investissement sont nombreux

- aménagement d'un centre bourg (fonds de concours à Amiens-Métropole)
- aménagement d'un parking et d'un espace ludique derrière la Mairie
- construction d'un centre d'Art (fonds de concours Amiens Métropole)
- mise en place d'un panneau électronique d'informations
- aménagement du terrain communal jouxtant l'église

- participation à la construction d'un local commercial etc...

Après discussion, le conseil retient les priorités suivantes.

- Aménagement du centre bourg           ⇒     120 000 €
- Parking et espace ludique           ⇒     400 000 €
- Divers                                    ⇒     100 000 €

Les évaluations restent à affiner d'ici le vote du budget

#### 6°) Communications diverses

A - Ouverture mairie :

lundi, mardi, jeudi :           9H00 à 12H00 et 13H30 à 18H

mercredi :                   10H à 12H

Vendredi                   :       9H00 à 12H00 et 13H30 à 17H

B - Le mobilier de l'église doit être inventorié pour son assurance

C - Madame Marie-Alix LEFEBVRE est devenue Présidente des séniors.

D - Commission école

Fermeture d'une classe à Saint-Fuscien, Monsieur le Maire est intervenu auprès de l'inspection Académique, énergiquement en mettant en évidence la construction de nouveaux lotissements.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal avec SAINS EN AMIENOIS, ne progresse pas favorablement . Un nouveau rendez-vous avec l'Inspection Académique va être pris.

La séance est levée à 23H